

Mainvilliers

le mag'

Septembre 2024 / n°16



Semaine européenne
du Développement durable p.6

Rendez-vous jusqu'au 8 octobre

ville-mainvilliers.fr

Sommaire



4 | LA VILLE ET LA VIE EN IMAGES

Temps forts

5 | POLITIQUE DE LA VILLE

Budget participatif 2024
Vos élus à votre écoute

6 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

Semaine européenne du Développement durable

7 | URBANISME

Thermographie aérienne
Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

8 | PORTRAIT

Luc Brunet

9 | CADRE DE VIE

Mainvilliers passe aux 30 km/h
Installation de cabanes à chats

10 | ACTION ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

TMA coiffure
Kangourou Kids
Au Grenier de Caroline

11 | JEUNESSE / EDUCATION

« Je partage ma vie de parent »
Réfection des sanitaires

12-15 | DOSSIER

Compte administratif

16-18 | CULTURE

Sous-titre

19 | SANTÉ

Futurs locaux de santé
Le don de sang



p.5

20 | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Vivre ensemble, c'est faire ensemble
A la découverte des Jeux olympiques

21 | SENIORS ET AÎNÉS

Les actions solidaires
Repas des seniors et des aînés

22-23 | SPORTS

Benjamin Ngondo Bayela, la promesse du basket
Rose Loga aux Jeux Olympiques
La piscine des Vauroux fait sa rentrée !

24 | VIE ASSOCIATIVE

25 | ILS FONT LA VILLE

Michèle Bonthoux

26 | À TOUTES FINS UTILES

27 | PAROLES D'ÉLUS

Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !
Ensemble Passons à l'Action

Mainvilliers le mag'

Septembre 2024 / n°16

Directrice de la Publication :
Michèle Bonthoux

Rédaction et réalisation :

Service communication
Ville de Mainvilliers
Hôtel de ville - Place du Marché
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex
02 37 18 56 80
mairie@ville-mainvilliers.fr

Impression :

Imprimerie Luçon Imprim' Offset
9, rue des Blés d'Or - 85400 Luçon
02 51 27 95 83

Crédits photos :

service communication, Freepik





p.6



p.9



p.17



p.23



Une rentrée pleine de réalisations !

Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois,

Grâce à une saison estivale rythmée par les Jeux Olympiques et Paralympiques qui a fait vibrer chacun d'entre nous, le forum des associations mainvilloises organisé début septembre, a pu profiter des retombées positives des JO. Impliquées, les associations réalisent un travail d'exception pour accueillir 3000 licenciés aussi bien en loisir qu'en compétition. Parmi eux, des étoiles montantes comme Rose Loga ou Benjamin Ngondo Baye-la dont vous découvrirez les exploits sportifs dans ces pages.

Face au succès rencontré l'an passé, la Ville participe à nouveau à la semaine européenne du développement durable et propose des conférences, animations et manifestations gratuites. Rendez-vous en ville jusqu'au 8 octobre. La rentrée est souvent synonyme de renouveau et de projets. L'an dernier nous vous présentions le nouveau logo de la Ville, plus moderne et dynamique. Très souvent ce travail d'identité visuelle s'accompagne d'une charte graphique. Ces changements sont aussi l'occasion d'améliorer certains outils de communication, comme le site internet, la Lettre du Maire, la brochure culturelle et le bulletin municipal dont vous découvrirez la nouveauté au fil des pages.

Lors de la séance du 19 juin dernier, le conseil municipal a adopté le compte administratif 2023 du budget de la Ville. Grâce à une gestion saine des deniers publics et malgré le désengagement de l'Etat, Mainvilliers reste parmi les communes les mieux gérées de France. La rentrée scolaire s'est déroulée dans les meilleures conditions pour nos 951 écoliers. Les sanitaires de l'école maternelle Pierre de Coubertin sont actuellement en travaux et seront entièrement rénovés pour le mois de novembre.

Nous continuons à améliorer le cadre de vie et à renforcer les liens au quotidien avec les habitants. Dans une démarche de ville apaisée, j'ai souhaité mettre l'accent sur la sécurité et réduire la vitesse de circulation à 30 km/h. Le bien-être de toutes et tous est essentiel au vivre ensemble. C'est pourquoi, la Ville a travaillé en étroite collaboration avec les bénévoles impliqués dans la protection animale et a signé une convention avec l'association 30 millions d'amis dans le cadre de stérilisation et d'identification des chats.

Marquée par son éclectisme et sa richesse, la saison culturelle vient tout juste de démarrer. Créer du lien est l'un de mes engagements phares. Ainsi, à partir du 3 octobre prochain, des permanences élus auront lieu le 1er jeudi de chaque mois en mairie, de 10h à 12h. Ces temps d'échanges, garants de notre implication d'élus, seront des moments privilégiés pour recueillir vos suggestions.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée !

Michèle BONTHOUX,
Maire de Mainvilliers
& Conseillère Régionale

Bien sincèrement,




Mainvilliers

Imprimé sur papier issu de forêts
gérées durablement



Démarche de
diminution de l'impact
environnemental

Ne pas jeter sur la voie publique

Temps forts



1 FÊTE DE LA SAINT-HILAIRE

Le week-end du 14 au 16 juin a été rythmé par des spectacles, village associatif, soirée avec DJ... Tout a été mis en œuvre pour divertir le public.



2 MAISONS FLEURIES & HOMMAGE À UNE ENSEIGNANTE

La cérémonie de remise des récompenses du concours des Maisons Fleuries et Développement Durable 2023 s'est tenue le 28 juin. Un hommage a aussi été rendu à une enseignante partant en retraite.



3 ANIM' VACANCES

Les jeunes se sont retrouvés du 3 au 26 juillet au stade Bernard Maroquin où les attendaient de nombreuses activités.



4 JOBS COUP DE POUCE

20 jeunes (16-17 ans) ont été accueillis du 8 juillet au 30 août pour travailler dans les services municipaux.



5 FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Les Mainvillois ont pu assister à un spectacle, partager un pique-nique et profiter de la soirée dansante.

Budget participatif 2024

Les Mainvillois ont jusqu'au 26 novembre pour voter

La 3^{ème} édition du Budget participatif 2024 se termine. Jusqu'au 26 novembre, tous les habitants pourront voter pour 3 idées.

Plusieurs possibilités pour voter :

- la plateforme jeparticipe.ville-mainvilliers.fr
- par bulletin de vote (remis sur place) dans une urne prévue à cet effet :
 - à la Maison des Projets ouverte le jeudi matin de 10h à 12h
 - à l'accueil de la mairie
 - au CSE Jules Verne
 - à la bibliothèque
 - au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

La Ville a lancé le 20 mars sa 3^{ème} édition du Budget participatif. Le Comité de pilotage a retenu 8 projets sur les 28 proposés par des Mainvilloises et des Mainvillois. Ceux-ci ont été étudiés avec soin, afin de s'assurer qu'ils respectaient bien les critères de recevabilité. Puis, les services de la Ville se sont assurés de leur faisabilité et leur réalisation.



Inauguration de la borne à vélos en décembre 2023

Informations

06 16 51 84 47

Vos élus à votre écoute

Rencontrez-les lors des permanences élus



A compter du 3 octobre, les permanences élus auront lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h à 12h en mairie (salle du conseil municipal).

Soucieux d'être à votre écoute, les élus de la majorité vous rencontrent pour échanger sur vos difficultés et recueillir vos suggestions.

Cadre de vie, jeunesse, seniors, sécurité, culture... Tous les sujets qui concernent la Ville peuvent être abordés avec vos élus.

Sans rendez-vous.

Semaine européenne du Développement durable

Rendez-vous jusqu'au 8 octobre

La Semaine européenne du Développement durable se déroule jusqu'au 8 octobre sur la commune. Des animations et manifestations gratuites sont proposées.

PROGRAMME



- › **VENDREDI 27 SEPTEMBRE**, 18h, Bibliothèque Jean de La Fontaine : **Rencontre sur le thème de l'amitié**. Public adulte et adolescent. Sur inscription.
- › **MARDI 1^{ER} ET JEUDI 3 OCTOBRE** : **Visite de l'unité de valorisation énergétique**. Créneaux proposés : 1er octobre 10h-12h et 14h-16h ; 3 octobre 10h-12h. Ouvert à tous. Sur inscription.
- › **MARDI 1^{ER} OCTOBRE**, 14h : **Découverte de l'électrocomposteur**. Ouvert à tous. Groupe de 10 personnes maximum. Sur inscription.
- › **MARDI 1^{ER} ET MERCREDI 2 OCTOBRE**, 14h : **Atelier création de nichoirs à oiseaux** au square d'Anjou. Ouvert à tous
- › **JEUDI 3 OCTOBRE** : **Visite de la recyclerie solidaire**. Créneaux proposés : 9h-10h ; 10h-11h ; 11h-12h ; 12h-13h. Ouvert à tous. Groupe de 10 personnes maximum. Sur inscription.
- › **SAMEDI 5 OCTOBRE**, 17h, Bibliothèque Jean de La Fontaine : **Connaître la faune et la flore de Mainvilliers**. Public familial.
- › **DIMANCHE 6 OCTOBRE** : **Visite guidée du verger de Boisville**. Créneaux proposés : 11h-12h ; 15h-16h. Ouvert à tous.
- › **MARDI 8 OCTOBRE**, 18h30, mairie (salle d'honneur) : **Réunion publique sur la rénovation énergétique**. Ouvert à tous.

Infos pratiques

Pour télécharger le programme complet et pour vous inscrire aux manifestations qui le nécessitent, scannez le QR code !



© Chartres métropole

Thermographie aérienne

Un outil utile pour détecter les déperditions de chaleur

Un projet de rénovation énergétique ? Les conseillers de Chartres Renov' Habitat vous apportent des conseils neutres et gratuits sur la pertinence de réaliser des travaux et vous présentent les aides financières auxquelles vous pourriez prétendre.

Une réunion d'information est prévue le mardi 8 octobre à 18h30, en mairie (salle d'honneur) pour vous présenter les dispositifs financiers existants et la campagne de thermographie.

La toiture est le premier point faible d'un logement en matière de déperdition de chaleur. Elle est à l'origine de 30 % des pertes thermiques. Mal isolée, elle laisse passer le froid l'hiver et la chaleur l'été.

Pour vous sensibiliser aux défauts d'isolation, Chartres Renov' Habitat, service public de Chartres métropole, a mené une opération de thermographie aérienne à Mainvilliers. Réalisée en janvier 2022, elle permet de détecter les défauts d'isolation thermique, les zones d'humidité, de moisissures... et se révèle être un point d'appui efficace avant d'entreprendre un diagnostic complet d'un logement.

Les résultats de la thermographie sont disponibles et peuvent être récupérés, sur rendez-vous :

- lors de la permanence de restitution qui aura lieu à Mainvilliers le **lundi 14 octobre, de 14h à 19h**, salle Esmeralda (5 avenue Victor Hugo). Inscription obligatoire au 02 37 18 56 80 ou par mail à chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

- ou à la mairie de Chartres (permanences du lundi au vendredi).

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Dans le cadre de la révision de son PLU, et comme annoncé pendant la réunion publique qui s'est déroulée le 2 juillet, **la Ville de Mainvilliers a approuvé par délibération en date du 10 septembre 2024, l'arrêt de son nouveau document de planification.**

A partir de ce jour, le PLU va faire l'objet d'une consultation des personnes publiques associées puis d'une enquête publique, avant son approbation définitive en 2025. L'enquête publique se tiendra donc dans les mois à venir, et nous vous ferons part des dates de l'enquête dans l'une de nos prochaines éditions.



Luc Brunet

Responsable du secrétariat général

Mainvilliers le Mag' : Pouvez-vous présenter votre activité et les missions principales ?

Luc Brunet : La fonction de Responsable du secrétariat général devient incontournable dans les collectivités territoriales des villes dépassant les 5.000 habitants car elle vient renforcer son organisation qui est de plus en plus structurée et spécialisée et contribue au fonctionnement des nombreux services.

J'ai pour mission d'assurer l'organisation matérielle et le bon fonctionnement de l'Assemblée délibérante : le Conseil municipal. Celui-ci règle par ses délibérations, les affaires de la commune et nécessite une organisation réglementée et un suivi rigoureux.

L'objectif est de mettre en œuvre les volontés municipales qui se déclinent ensuite dans le quotidien des Mainvilloises et Mainvillois (construction du groupe scolaire, tarification de la restauration scolaire, vote des taux de fiscalité, subvention pour les associations...).

GÉNÉRALEMENT, MIEUX J'EFFECTUE MON TRAVAIL, MOINS ON A BESOIN D'Y REVENIR.

J'assure également la supervision des agents du secrétariat général chargés de l'enregistrement, de la diffusion, de l'affranchissement et du portage des courriers ainsi que de la gestion des archives communales.

La ligne directrice du poste consiste à sécuriser juridiquement les décisions qui sont prises par la collectivité, que ce soit par le Conseil municipal ou par le Maire, ainsi que tous les actes administratifs (arrêtés, contrats, marchés publics, déclarations...).

En fonction de l'activité ou de la structuration des autres services de la collectivité, je réalise, à défaut, d'autres missions (déclarations de catastrophe naturelle, de vente en liquidation de commerce...).



Mainvilliers le Mag' : Quels sont les points forts de votre métier et vos motivations ?

Luc Brunet : Le positionnement au sein de l'organisation de la collectivité me permet d'avoir un visuel sur les activités et de consulter le suivi des dossiers, et ce dès leur enregistrement, jusqu'à leur réalisation par le biais d'une délibération du Conseil municipal ou d'un acte administratif du Maire.

De plus, cette visibilité permet d'être en soutien actif des autres services afin de sécuriser, avec eux, leur travail dans le respect de la législation en vigueur. Cela permet d'être en contact constant avec l'ensemble des services et de renforcer le travail en transversalité.

Ce qui m'attire sur ce poste, c'est d'aller au contact quotidien des collègues et des élus ainsi que la diversité des sujets sur lesquels travailler. D'aucuns pourraient se perdre avec des sollicitations des plus différentes les unes des autres, mais cela me stimule.

Mainvilliers le Mag' : Selon vous, quelle est l'utilité de votre métier pour les administrés de Mainvilliers ? Que leur apportez-vous ?

Luc Brunet : Mon métier contribue modestement aux actions de la collectivité et à leurs effets directs sur les administrés et les usagers du Service Public. D'autre part, l'utilité de ce métier est de favoriser la transparence de l'action publique et de montrer l'activité du Conseil municipal en essayant de rendre intelligible, ou tout du moins accessible, les différents dossiers examinés.

Puis, vient le temps d'en rendre compte par l'affichage à l'extérieur de la mairie et par la mise en ligne sur le site internet. Généralement, mieux j'effectue mon travail, moins on a besoin d'y revenir.

Mainvilliers passe aux 30 km/h

Pour une unité dans l'agglomération



Pour rappel, Mainvilliers a décidé de limiter la vitesse de circulation sur son réseau, à 30 km/h.

Dans une démarche de ville apaisée qui privilégie les mobilités douces, la majorité municipale souhaite mettre l'accent sur la sécurité routière en incitant les automobilistes à réduire leur vitesse.

La norme de vitesse des voies de la commune est désormais fixée à 30 km/h, à l'exception de l'avenue Gérard Philippe ainsi que la portion entre la sortie de Mainvilliers et l'entrée du hameau de Seresville.

Installation de cabanes à chats

Protection animale des chats et engagement de la Ville



Dans le cadre de la protection animale, la Ville s'est engagée à identifier et stériliser les chats errants de la commune. Cinq cabanes à chats ont été installées à Mainvilliers.

En France, 11 millions de chats vivent librement en extérieur. Afin de lutter contre leur reproduction incontrôlée, un couple de chats pouvant engendrer en 4 ans 20.000 individus, **la Ville de Mainvilliers a signé une convention avec l'association 30 millions d'amis le 8 février dernier.** Dans ce cadre, l'identification et la stérilisation des chats sont pris en charge par un vétérinaire partenaire et le coût est partagé à 50 % entre la Ville et l'association.

Une fois stérilisés et identifiés, les chats sont relâchés sur le site de leur capture. Ce sont alors des chats libres. Ainsi, pour répondre à leurs besoins, **la Ville de Mainvilliers a installé 5 cabanes à chats** fabriquées par les agents du centre technique municipal en partenariat avec les élèves de l'EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté) François Truffaut. Grâce à l'implication sans faille de



bénévoles sur notre territoire assurant le nourrissage de nos amis félins, cette collaboration multi partenariale permet de bien connaître leur population et de les soigner si besoin. Cette prise en charge permet de répondre à la loi et à la salubrité publique. Stérilisés, les chats continuent à protéger leur territoire en empêchant d'autres animaux tels que les rats ou souris de s'installer, ce qui est non négligeable. Cette politique de stérilisation est d'ailleurs officiellement reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Nous vous remercions de respecter les chats de notre commune et leur nouvel habitat.

Lieux où se trouvent les cabanes :

- 1 cabane rue Jean Perrin,
- 2 cabanes avenue de la Résistance,
- 1 cabane à côté d'Enzo hôtel,
- 1 cabane rue Aristide Briand



Coordonnées

62 rue Frédéric Joliot Curie
06 52 55 46 60.

TMA coiffure

Un nouveau salon aux Acacias

TMA coiffure, un nouveau salon de coiffure pour hommes, a ouvert ses portes, au centre commercial des Acacias, depuis fin juin, après 1 mois de totale rénovation.

Doté d'une expérience de plus de 15 ans dans le domaine de la coiffure et après avoir proposé ses services dans un salon en centre ville de Chartres, Walid JAFEL a décidé d'ouvrir son propre « barber » à Mainvilliers.

Ouvert 7 jours sur 7, il vous accueille, avec ou sans rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 20h et le dimanche de 11h à 20h. Des places de parking sont disponibles face au salon, ce qui facilite son accès. Cette nouvelle activité vient enrichir le tissu économique et social du quartier.

Kangourou Kids

Créée en 2014 en Eure-et-Loir, l'agence de garde d'enfants à domicile Kangourou Kids s'est installée à Mainvilliers courant 2023.

L'agence Kangourou Kids répond aux besoins des parents qui recherchent une solution de garde d'enfants. C'est avec enthousiasme et professionnalisme que vous accueillent Christian LE BRUN et son équipe au 43 bis de la République. Après plusieurs mois de travaux, l'enseigne Kangourou Kids a intégré les anciens locaux de la pharmacie. **« Nos services s'adressent à tous les parents d'Eure-et-Loir, ayant des enfants âgés de 0 à 14 ans et qui n'ont pas de solution de garde »**, précise le directeur. Récupérer les enfants à l'école, les conduire à leurs activités extrascolaires, assurer la garde lors d'horaires atypiques, Kangourou Kids propose un panel de solutions.

L'équipe administrative est composée d'une responsable d'agence, d'une assistante et d'une coordinatrice petite enfance. Au total, ce ne sont pas moins de 50 « nounous » qui interviennent sur le département. Actuellement, Kangourou Kids recrute du personnel en CDI. Pour toute candidature, il suffit de déposer son CV auprès de l'agence directement.

Horaires de l'agence : 9h30-13h et 14h-17h30

Coordonnées

43 bis rue de la République
02 34 40 00 00



Au Grenier de Caroline

Une nouvelle prestation est proposée par l'enseigne « Au grenier de Caroline » : le vide maison.

En effet, une équipe de professionnels se charge de débarrasser appartements, maisons, box ou locaux quels qu'ils soient, gérant du déménagement au stockage des biens en passant par le nettoyage évitant ainsi les déplacements à la déchetterie.

Cette entreprise familiale et locale, soucieuse de la qualité du travail bien fait, garantit une intervention rapide et efficace.

Pour obtenir un devis gratuit, contactez le 07 64 40 69 62.

« Je partage ma vie de parent »

Des séances pour échanger entre parents



Depuis 2022, la Ville propose aux familles les soirées « Je partage ma vie de parent ».

Désormais organisés dans l'Espace parentalité « L'Esprit de famille », ces temps permettent aux parents de s'informer et de partager leur expérience parentale sur un thème différent à chaque séance. La bienveillance, la bonne humeur et la convivialité y sont au rendez-vous.

Ces soirées seront de nouveau proposées en 2024/2025 avec une nouveauté : elles sont maintenant ouvertes à tous les parents, quel que soit l'âge de l'enfant (0-25).

Préparez vos agendas, les sessions auront lieu aux dates suivantes à 17h :

- **Vendredi 11 octobre 2024** sur le thème « Vie parentale et vie quotidienne » (animation par le Point info famille)
- **Vendredi 28 février 2025** : parents solos (animation par l'UDAF)
- **Vendredi 25 avril** : La « crise d'ado » : mythe ou réalité ? (animation par la Maison des adolescents)
- **Vendredi 6 juin** : Les conflits dans la fratrie (animation par l'UDAF)

Les enfants sont accueillis et encadrés par des professionnels. Ces soirées sont gratuites.

Renseignements

Espace parentalité « L'Esprit de famille »

133 avenue de la Résistance

02 37 18 54 47

Réfection des sanitaires

Travaux à l'école maternelle Coubertin

Comme s'y était engagée la majorité municipale, des travaux de rénovation des sanitaires de l'école maternelle Pierre de Coubertin ont démarré en juillet dernier.

Ces sanitaires de forme circulaire étaient devenus obsolètes et marqués par le temps. Après un travail de concertation entre les diverses équipes pédagogiques, la Ville et le cabinet d'architectes, **les sanitaires répondront à un objectif primordial : préserver l'intimité des enfants.** L'ancienneté des bâtiments a complexifié la réalisation des travaux qui devait s'achever initialement à la rentrée scolaire mais qui ont dû être prolongés de deux mois.

Dans l'attente, la Ville a mis à disposition des sanitaires modulaires temporaires. Le montant total de cette rénovation est estimé à plus de 207.000 €.

Modernes, individuels, ces nouveaux sanitaires étaient attendus tant de la part des enseignants, que du personnel de la petite enfance depuis des années. Engagement tenu !





Compte administratif

de l'année 2023

Lors de sa séance du 19 juin 2024, le conseil municipal a adopté le compte administratif 2023 du budget de la Ville.

Malgré le contexte de vive inquiétude qui impacte les collectivités avec notamment :

- **Le désengagement de l'Etat qui persiste** : Ces dernières années ont été marquées par de fortes contraintes budgétaires pour les communes car ces dernières participent au redressement des finances publiques afin d'arriver à un retour du déficit public sous le seuil des 3 %, ce qui a engendré une diminution drastique des dotations de l'Etat.

- **Et un contexte international toujours défavorable** : Impact négatif de l'augmentation brutale des tarifs de l'énergie et des matières premières et plus généralement de l'inflation sur le budget communal.

La commune de Mainvilliers, **grâce à une gestion saine des deniers publics**, reste en 2023 parmi les communes les mieux gérées de France.

Les chiffres clés

5,7 M€

Un niveau d'investissement élevé



12,6 M€

Dépensés en fonctionnement

Entretien et valorisation du patrimoine existant

Principales dépenses



931.000 €

Réhabilitation et extension du pôle petite enfance

Sur une surface de 380 m², les locaux du pôle petite enfance ont été réaménagés pour accueillir les nouveau-nés sur un secteur et les moyens /grands dans l'autre partie du bâtiment. Le multi-accueil a réinvesti des espaces rénovés. La crèche familiale, le relais petite enfance et le lieu d'accueil enfants-parents Roule Bonhomme ont quitté le site Gambetta afin d'intégrer le nouveau bâtiment « Les Mainvillous ».

Enfin, ce nouveau pôle petite enfance bénéficie d'un jardin ombragé d'une surface de 600 m² commun aux structures de manière à apporter une fraîcheur naturelle. Les matériaux choisis répondent à l'engagement de la Ville en matière de développement durable.

AUTRES DÉPENSES



Plan de sauvegarde : 61.000 €

La Ville a missionné une assistance à maîtrise d'ouvrage pour entamer une réflexion sur le devenir de la copropriété privée du centre commercial Tallemont

Achat de véhicule pour la police municipale : 24.600 €



595.000 €

Réaménagements au stade Bernard Maroquin

L'opération de réaménagement des vestiaires sous-tribunes au stade Maroquin a pour objectif de remettre aux normes sportives ce lieu d'accueil indispensable à la pratique. Désormais, les vestiaires offrent un meilleur confort d'utilisation avec des surfaces plus spacieuses, mieux ventilées et bénéficiant d'une isolation thermique et phonique.

Des réhabilitations électriques ont également été effectuées au gymnase, au boulodrome ainsi qu'au courts de tennis.



166.000 €

Travaux d'accessibilité au centre socio-éducatif

La Ville poursuit son action en matière d'inclusion afin de permettre aux personnes qui vivent des obstacles dans leur quotidien d'être actrices de leur vie. Une rampe d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a ainsi été installée devant le centre socio-éducatif.

Amélioration du cadre de vie

Principales dépenses



Aménagement d'une piste cyclable avenue Gambetta et rénovation totale des trottoirs

1.258.000 €

La Ville est lauréate du programme national AVELO 2 et a obtenu 101.000 € de subvention pour mettre en place des actions d'animation et de promotion des politiques cyclables, d'expérimenter des services vélo et de réalisation d'études de planification des aménagements cyclables.

AUTRES DÉPENSES



Remplacement de l'installation de chauffage au Centre socio-éducatif : **199.000 €**

Installation de volets électriques sur plusieurs sites (groupes scolaires, multi-accueil, foyer restaurant, presbytère) : **63.000 €**

Achat d'un ascenseur pour personnes à mobilité réduite dans les futurs locaux de santé : **13.000 €**



Travaux de sécurisation de la place du Marché

66.100 €

Un plateau ralentisseur a été aménagé, afin de privilégier le passage des piétons et de faire ralentir la vitesse des véhicules. Les travaux ont également pour objectif de sécuriser l'accès pendant le marché du jeudi, mais aussi durant les entrées et sorties d'école. 2 dépose-minute ont été matérialisés devant le pôle petite enfance.



Achats de caméras de vidéoprotection

6.900 €

Sécurité et protection demeurent une priorité pour la Ville. Outre l'intégration au centre de supervision intercommunal de Chartres métropole, la commune installe progressivement des caméras sur ses propres sites (bâtiments et parcs).

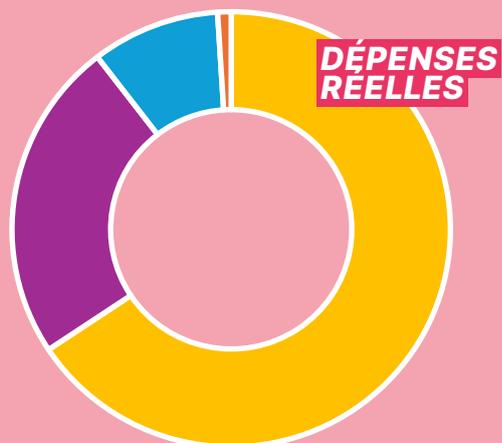


55.000 €

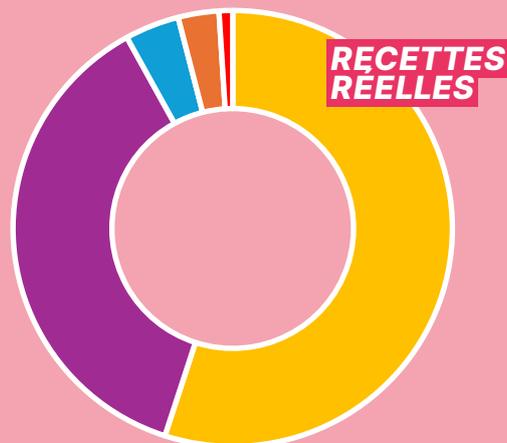
Budget participatif : unique dans l'agglomération

Les Mainvillois proposent des idées de réalisations, financées par une partie du budget de la collectivité. 55.000 € sont votés au chapitre investissement chaque année par le conseil municipal. En 2023, les opérations suivantes ont été réalisées : une borne de réparation pour les vélos devant la salle des fêtes, un vélo pour recharger son téléphone portable à l'espace familial sports et loisirs de la Bilterie (stade Marroquin) et une micro-forêt urbaine de 136 arbres représentant les 136 Mainvillois nés en 2022 dans le quartier des Grandes Ruelles.

Fonctionnement

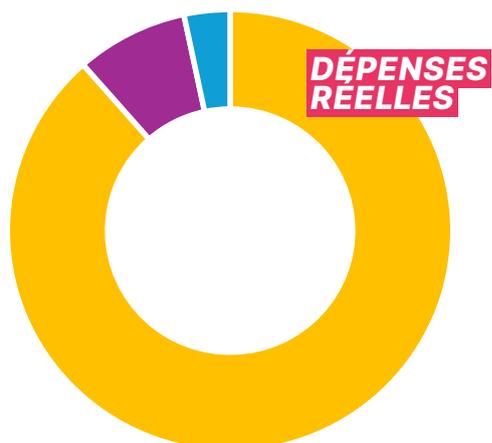


- Charges de personnel
8.392.575 €
- Charges à caractère général
2.985.720 €
- Charges de gestion courante
1.164.003 €
- Charges financières
48.269 €

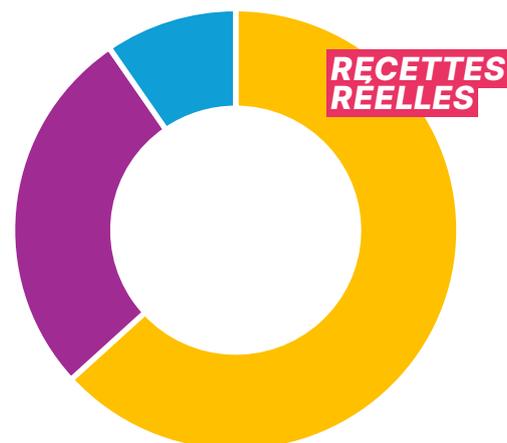


- Impôts et taxes
8.614.560 €
- Dotations et subventions
5.774.067 €
- Produits des services
686.426 €
- Produits de gestion courante
463.422 €
- Autres produits
88.978 €

Investissement



- Immobilisations corporelles et en cours (travaux de voirie et sur les bâtiments et achat de matériels)
4.376.239 €
- Immobilisations incorporelles (études et logiciels)
402.309 €
- Remboursement des emprunts
164.867 €



- Recettes financières (couverture du déficit n-1) + FCTVA + taxe d'aménagement
6.587.539 €
- Subventions (obtenues pour la construction de bâtiments)
2.833.633 €
- Emprunts
1.000.000 €

Rendez-vous culturels



Rencontre / amitié

Alice Raybaud

27 septembre à 18h
Bibliothèque



Théâtre / création

Faust

4 octobre à 20h30
Studio-théâtre



Chanson / pop

Clarika et ses musiciens

4 octobre à 20h30
Salle des fêtes



Afïo / blues

**Baï Kamara &
the Voodoo Sniffers**

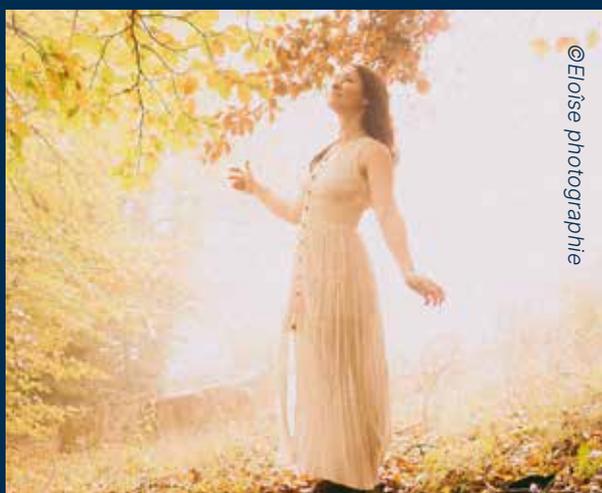
18 octobre à 20h30
Salle des fêtes



Musique / baroque

Académie baroque

20 octobre à 17h
Église Saint-Hilaire



Conte / chant

Ludivine Hénocq

27 novembre à 14h30
Salle des fêtes



Humour

Réda Seddiki

22 novembre à 20h30
Salle des fêtes

PROGRAMME



Retrouvez l'intégralité
de la programmation
culturelle en flashant
le QR code ci-dessous !



Mainvilliers s'expose

Les talents amateurs de la ville à l'honneur

La 3^{ème} édition de l'exposition "Mainvilliers s'expose", destinée aux talents amateurs de la ville, se déroulera du 5 au 10 décembre, en salle d'honneur de la mairie.

Organisée par la Ville, cette exposition est l'occasion de promouvoir les artistes amateurs de la commune, aussi bien en peinture, dessin, photo et sculpture sur bois ou argile... Si vous êtes artiste, que vous habitez à Mainvilliers et que vous souhaitez exposer vos oeuvres, inscrivez-vous avant le 11 octobre.

Un jury se réunira en octobre prochain, pour sélectionner au maximum 5 œuvres présentées par les talents amateurs de la commune, souhaitant participer à l'exposition.

Les peintures et les photos ne devront pas dépasser un format maximal de 100 × 100 cm et les sculptures un mètre de haut.



Pour participer

Téléchargez le dossier d'inscription sur ville-mainvilliers.fr

Retournez-le avant le 11 octobre, accompagné des photos des œuvres appelées à concourir à l'exposition, par mail à mairie@ville-mainvilliers.fr ou par courrier à Hôtel de Ville - Place du Marché - CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex

Jumelage avec Römerberg

Exposition sur les 50 ans

La Ville et l'association des Jumelages de Mainvilliers vous invitent samedi 12 et dimanche 13 octobre, de 10h à 18h, en mairie (salle d'honneur) à l'exposition retraçant les 50 ans d'amitié entre Mainvilliers et Römerberg.

Le jumelage entre Mainvilliers et Römerberg (Allemagne) existe depuis 1974.



Missak et Mélinée Manouchian

Exposition hommage

Une exposition sur Missak et Mélinée Manouchian va se tenir au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart du lundi 21 octobre (14h) au vendredi 25 octobre (12h).

Le 21 février 2024, 80 ans après son exécution par les nazis au Mont Valérien, le résistant communiste Missak Manouchian est entré au Panthéon avec son épouse Mélinée, arménienne et résistante comme lui. Cette exposition hommage fera écho à cet événement.



Futurs locaux de santé

Face au désert médical, la Ville se mobilise

La mairie de Mainvilliers a accueilli le 6 juin 2024, une délégation de l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire composée de Denis GELEZ, Directeur Départemental de la délégation Territoriale d'Eure-et-Loir, et Martine BOCZKOWSKI, Référente territoriale, pour une réunion cruciale sur la répartition des médecins généralistes sur notre territoire.

Cet échange, marqué par la recherche de solutions concrètes pour améliorer l'accès aux soins, est une étape importante vers l'attraction de nouveaux praticiens dans notre commune.

Un diagnostic partagé

L'ARS Centre-Val de Loire a présenté un état des lieux détaillé de la situation actuelle, soulignant les disparités significatives dans la répartition des médecins généralistes. Mainvilliers, comme de nombreuses autres communes, fait face à une pénurie de professionnels de santé, impactant directement la qualité de vie des habitants.

Des mesures incitatives envisagées

Plusieurs pistes ont été explorées pour rendre notre territoire plus attractif aux yeux des jeunes médecins :

Aides financières et matérielles : L'ARS a évoqué la possibilité d'accorder des subventions pour l'installation ainsi que des aides à l'achat de matériel médical.

Création de maisons de santé pluridisciplinaires : Ces structures modernes, réunissant plusieurs professionnels de santé, offrent un cadre de travail collaboratif et attractif.

Michèle BONTHOUX, Maire et Conseillère régionale, Jacques GUILLEMET, Adjoint au Maire chargé du commerce de proximité et de la santé, Patricia MUND-GABORIAU, Directrice Générale des Services, présents lors de la rencontre ont eu l'occasion d'exprimer les besoins des Mainvilloises et Mainvillois ainsi que leurs propositions. Il a été précisé que la Ville de Mainvilliers a signé dès septembre 2023, la charte de non-concurrence entre les communes de Chartres Métropole dans l'objectif d'éviter les situations de surenchère pour l'installation des professionnels de santé.

La rencontre a permis de poser les bases d'une collaboration étroite entre la Ville de Mainvilliers et l'ARS Centre-Val de Loire.

Un engagement pour l'avenir

Michèle BONTHOUX a présenté les plans de la future maison de santé au cœur de la Ville de Mainvilliers (au-dessus de la Poste) dans le but d'accueillir des professionnels de santé et a conclu la réunion en réaffirmant l'engagement

de la municipalité qui se mobilise pour l'amélioration des conditions de santé de ses administrés. « La santé de nos concitoyens est une priorité absolue. Nous devons tout mettre en œuvre pour attirer et retenir des médecins généralistes dans notre commune. »

Ensemble, œuvrons pour une véritable offre de soins sur Mainvilliers !



Le don de sang

Une façon simple de sauver des vies !

La prochaine collecte de sang de l'Etablissement français du sang (EFS) a lieu mercredi 9 octobre de 15h à 19h à la salle des fêtes.

Afin de faciliter votre venue, prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang ! Le jour de la collecte, présentez une pièce d'identité avec photo. Hydratez-vous bien et ne soyez pas à jeun avant le don.

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, et peser au moins 50 kg. Un don de sang peut être réalisé toutes les 8 semaines et jusqu'à 4 fois par an maximum pour une femme et 6 fois par an maximum pour un homme. Pas sûr de pouvoir donner ? Faites le test en ligne sur le site ou l'appli !

Vivre ensemble, c'est faire ensemble

Une action citoyenne pour un quartier plus propre



« Vivre ensemble, c'est faire ensemble » : l'engagement de la présidente de Reconstruire Ensemble, Nora BENCHEHIDA, a trouvé une déclinaison concrète avec la relance de journées Propreté sur le quartier.

L'opération de ramassage de déchets organisée par le service de médiation de l'association, dans le quartier Tallemont-Bretagne, a rassemblé une trentaine de participants le 29 juin dernier dont une majorité de jeunes. En 1 heure seulement, les volontaires ont collecté 29,2 kg de déchets. Plusieurs groupes de ramassage ont été composés de manière mixte mêlant jeunes et adultes référents.

De nombreux partenaires (CSE Jules Verne, service de prévention de l'ADSEA 28, Habitat Eurélien, Ville de Mainvilliers, Conseil Citoyen) ont activement participé au ramassage et à l'encadrement de cette action. Une belle mobilisation citoyenne qui a pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants et de valoriser le travail quotidien des agents qui réalisent la propreté urbaine. Une prochaine opération est d'ores et déjà programmée courant octobre.

Contact

Reconstruire ensemble

2 avenue de Bretagne

02 37 36 35 30

A la découverte des Jeux olympiques

Les jeunes du CSE se sont rendus à Paris

La période estivale a été pour tous rythmée par les Jeux olympiques (JO). Le centre socio-éducatif (CSE) Jules Verne a voulu s'associer à ce temps fort. Plusieurs activités en relation avec les JO ont été organisées au sein de la structure et durant les séjours pour les petits et grands.

Grâce à des financements de l'Etat, des jeunes âgés de 11 à 25 ans sont partis à Paris assister à certains matchs comme le football féminin et masculin ainsi que le basket-ball. Ils ont également eu la chance d'être présents à la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques à la Concorde.

Cette expérience restera un très bon souvenir pour l'ensemble des jeunes.

Contact

CSE Jules Verne Léo Lagrange

137 avenue de la Résistance

02 37 23 21 14



Les actions solidaires

Le foyer restaurant s'engage au profit d'associations

A son échelle, le foyer restaurant s'engage et s'attache à proposer des actions solidaires.

Après sa participation à la collecte de papier au profit du Téléthon, une collecte de boîtes à œufs pour l'épicerie solidaire, la vente de bouquets de tulipes au profit de l'association Phare avec Julie, **le foyer restaurant a proposé des ateliers de couture solidaire en lien avec un groupe d'enfants du centre L'île aux loisirs - Olympe de Gougues.**

Le projet a débuté lors d'un "Café foyer, la pause papote". Pour la plus grande joie de tous, entraîné par leurs deux animateurs Joseph et Josépha, un groupe d'une vingtaine d'enfants du centre a en effet pris l'habitude de passer de temps en temps partager un moment de convivialité au foyer. Les échanges et les rencontres se sont déroulées naturellement et les équipes ont souhaité proposer d'autres moments.

Le centre avait des kits de création "Poupées Frimousse UNICEF". Au foyer restaurant, il y avait des mamies pleines d'entrain et d'envie, équipées de machines, bobines et autres accessoires de couture. Il n'en fallait pas plus pour que l'aventure commence.

Trois ateliers couture ont donc été organisés, permettant la transmission intergénérationnelle. Les couturières du foyer restaurant ont mobilisé toute leur énergie et ont initié les plus jeunes avec douceur et gentillesse. Finalement, 47 poupées ont été confectionnées avec des tenues toutes aussi colorées que tendances.

Fin juin, rendez-vous a été pris entre les jeunes et les seniors engagés dans ce projet. **Les poupées ont été offertes aux Blouses roses de Chartres afin d'être données aux enfants pris en charge aux urgences pédiatriques.**

Usagers et équipe du foyer restaurant se sont également mobilisés le 29 juin dernier lors des Foulées roses de Chartres. Au total, 30 participants, une marche de 5 kms et surtout un moment joyeux, convivial et solidaire.



Infos

Renseignement sur l'actualité de la structure et inscription :

02 37 18 56 84

foyer-foucart@ville-mainvilliers.fr

Repas des seniors et des aînés

Rendez-vous le samedi 12 ou le dimanche 13 octobre

Vous êtes habitant de Mainvilliers, vous êtes né en 1954 et avant, alors vous êtes convié à l'un des 2 repas. Votre époux ou épouse est également invité quel que soit son âge. Si vous êtes célibataire ou veuf, vous pouvez venir accompagné d'un invité moyennant une participation de 34 €.

Vous avez jusqu'au 27 septembre pour vous inscrire au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart : 3 rue du 14 Juillet (du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 15h). Les personnes n'ayant jamais participé au repas des seniors et des aînés devront se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au moment de l'inscription.

Benjamin Ngondo Bayela, la promesse du basket

Le jeune Mainvillois fait ses armes à Jacksonville



Né en 2000, le Mainvillois Benjamin NGONDO BAYELA a gravi les échelons dans sa discipline de prédilection : le basketball.

Il est loin le temps où Benjamin fréquentait l'école Coubertin en maternelle et primaire. Pourtant, ce jeune prodige n'avait que 7 ans quand il signe sa première licence de basket au club de Mainvilliers. Il y apprend les bases du basket jusqu'en 2013. Il passe de la catégorie mini poussin à poussin puis benjamin. Enfant, il est réservé et discret mais il est remarqué par ses entraîneurs car il possède les qualités indéniables qui le destineront à devenir un excellent basketteur.

En 2013, il intègre la catégorie minime et part jouer au club de Lucé en championnat minimes France. L'année suivante, il rentre au pôle espoir régional d'Orléans qui forme les meilleurs joueurs de la région, il y restera jusqu'en 2015.

Il devient un cadet remarqué par des recruteurs de grands clubs et signe au club de Levallois en 2016 où il jouera en championnat cadets pendant deux ans. La troisième année il jouera dans la catégorie « Espoir France » et participera à l'équipe des joueurs professionnels de Levallois en 2018. Remarqué par des recruteurs américains il part jouer aux USA en 2019. Au Texas

dans le collège Community à South Plains, où il y restera 3 ans.

En 2022, tout en poursuivant son cursus scolaire, il intègre l'Université de l'Est dans la Caroline du Nord.

En 2024, à 24 ans, il est diplômé en communication et études médiatiques, et part à l'Université de Jacksonville State en Alabama, pour obtenir un master en marketing et technologie tout en continuant le basket.

Un grand bravo à ce jeune espoir Mainvillois !

Rose Loga aux Jeux Olympiques

Elle a été sélectionnée pour les JO 2024

L'athlète de l'ACLAM Rose Loga a participé aux Jeux Olympiques 2024 dans sa discipline de prédilection : le lancer de marteau.

Après avoir décroché le bronze aux championnats d'Europe, la jeune Mainvilloise a battu deux fois son record personnel avec 72.01 m à Saint-Denis de La Réunion et 72.68 m à Rome.

Le 4 août dernier, Rose Loga réalisait l'exploit de participer au concours de qualification des Jeux Olympiques au Stade de France.

Un immense bravo à notre sportive mainvilloise !



La piscine des Vauroux fait sa rentrée !

L'espace aquatique propose un panel d'activités pour petits et grands.



L'académie des P'tits Nageurs accueille les enfants dès l'âge de 3 ans avec 4 niveaux d'apprentissage : jardin aquatique, initiation, apprentissage et perfectionnement. Les maîtres-nageurs proposent un environnement d'apprentissage positif et stimulant où les enfants développent des compétences physiques, motrices, ainsi que la confiance et l'aisance. Plus d'informations www.lesptitsnageurs.com

Le multi-sport : au programme une multitude d'activités en intérieur ou en extérieur selon la météo : football, volleyball, badminton, piscine, chasse au trésor, course d'orientation et plus encore. Inscription au trimestre ou à l'année. Séance d'une heure tous les mercredis de 15h à 16h

Aquaphobie : ce cours est spécialement conçu pour ceux qui ne sont pas à l'aise dans l'eau. Inscription au trimestre, tous les mercredis soirs.

Le club aquagym comprend l'Aqua-Fitness, Aqua Slim, Aqua Stretch, Aqua Power, Aqua Cycling et Aqua Dance. Cette activité aide à se tonifier, se renforcer et se muscler. Nouveauté 2024 : L'Aqua Pilates ! Offre : une séance d'essai gratuite et les droits d'adhésion à 10€ au lieu de 45 € tout le mois de septembre.

Plus d'informations sur www.piscine.lesvauroux.com ou à l'accueil de la piscine.

Contact

Centre Aquatique et Forme – Les Vauroux

1, rue Salvador Allende

02 35 12 88 10

Ensemble, nous agissons

AGIRabcd



AGIRabcd
Ensemble, nous agissons

DÉLÉGATION EURE-ET-LOIR

À AGIRabcd28, être bénévole c'est s'impliquer pour un monde qui met l'humain au cœur de notre société. C'est AGIR dans les domaines de l'éducation et du social : soutien scolaire, parrainage de jeunes dans leurs études, Français Langue Étrangère, aide à l'insertion professionnelle et au code de la route, rencontres interculturelles, citoyenneté, prévention senior...

L'Association Générale des Intervenants Retraités est ouverte aux personnes de tout âge, elle est reconnue d'utilité publique. Elle vous offre l'opportunité d'investir votre expérience humaine et professionnelle, en fonction de votre disponibilité, au sein d'un groupe convivial qui assure votre formation et vous accompagne sur le terrain.

Contact

agirabcd28@gmail.com

agirabcd28.blogspot.com

Déjà la rentrée !

C'est la rentrée scolaire pour les enfants mais c'est aussi celle pour l'APE Hugo-Zola.

L'année scolaire 2023/2024 a été riche en événements avec une commande de Noël aux familles, avec vente de bracelets personnalisés, de bougies parfumées et de chocolats, le 1^{er} vide grenier dans la cour élémentaire Zola, la traditionnelle tombola de printemps, la kermesse ouverte à tous et dont l'entrée était gratuite qui a clôturé l'année le dimanche 30 juin dernier.

Et concrètement, ce sont 1.700 € de bénéfices intégralement reversés au groupe scolaire Hugo-Zola. A cela s'ajouteront 800 € de bénéfices pour la kermesse qui seront reversés courant septembre ! Soit 2.500€

Pour cette nouvelle année, l'APE prévoit de renouveler le vide grenier et de finir l'année par une kermesse, un événement incontournable pour tous les enfants ! Mais pas que...

Vous aussi vous souhaitez apporter votre aide, de façon ponctuelle ou de façon plus concrète, alors n'hésitez plus !

Contact

apegugozola@gmail.com

Facebook :
APE HUGO ZOLA MAINVILLIERS

ASPTT Chartres

Le Club ASPTT Omnisport vous offre une palette d'activités qui s'adressent à toutes et à tous

Aikido, badminton, bowling, cyclotourisme, golf, gymnastique volontaire, karaté, natation, randonnée pédestre, sophrologie, tarot, yoga.

Des pratiques sportives et culturelles, aussi bien pour le loisir que pour la compétition. Une offre de proximité dans votre commune qui vient enrichir la vie associative de votre ville.

N'hésitez pas à les contacter par téléphone ou par mail.

Contact

02 37 21 50 58

asptt.chartres@wanadoo.fr

chartres.asptt.com

Focus sur

Michèle Bonthoux, Maire et Conseillère régionale



Quelles sont vos priorités pour la ville ?

Je connais parfaitement notre ville, ses atouts et ses points faibles. Ce mandat aura été particulièrement spécifique et rendu compliqué voire quasi amputé de 2 années du fait de la crise sanitaire et des élections partielles. C'est donc un sentiment partagé entre une forme de frustration d'avoir perdu du temps et une satisfaction d'avoir pu engager 80 % des projets que nous avions proposés dans notre programme.

Ma priorité est simple : améliorer la vie des habitants, toutes générations confondues. En effet, la Ville investit pour embellir le cadre de vie, assure au quotidien la sécurité, facilite la vie des familles en offrant un mode de garde adapté et des activités extra-scolaires diverses. J'ai également à cœur de permettre aux seniors de bien vieillir, d'investir dans de nouveaux locaux et de poursuivre la rénovation urbaine du quartier Tallemont/Bretagne. Sans oublier l'un des dossiers phares de ce mandat : l'installation de nouveaux médecins sur la commune.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis Mainvilloise depuis mon enfance, mes parents sont arrivés sur la commune en 1954. J'ai 59 ans, je suis mariée et mère de 3 garçons. Je suis infirmière et exerce cette profession depuis 36 ans, ces dernières années à temps partiel ce qui me permet de conjuguer parfaitement mes activités d'élue avec un engagement toujours aussi déterminé.

J'ai commencé ma vie politique comme conseillère municipale lors du dernier mandat de maire de Jean Charpentier. Ensuite, j'ai effectué 3 mandats avec Jean-Jacques Châtel successivement adjointe au maire en charge de la petite enfance et des seniors, puis du logement social et en tant que première adjointe responsable de la police municipale. Je suis par ailleurs élue régionale sous la présidence de François Bonneau et engagée syndicalement.

Je suis très intéressée par les arts majeurs sous leurs différentes formes particulièrement l'architecture, la sculpture, la peinture et les arts vivants et j'œuvre pour que la culture soit accessible à toutes et tous.

Installé depuis le 28 janvier 2022, le conseil municipal de Mainvilliers est composé de 33 élus, dont 27 issus de la majorité municipale et 6 de la minorité. Vous trouverez dans cette rubrique un entretien avec vos représentants élus.

MA PRIORITÉ EST SIMPLE : AMÉLIORER LA VIE DES HABITANTS

L'ensemble des dossiers a été remarquablement suivi par les élus, les services de la Ville et nos partenaires institutionnels avec lesquels nous travaillons au quotidien, en particulier les services de l'Etat, Monsieur le Préfet, la Région et le département sans oublier la métropole.

Comment abordez-vous cette seconde partie/fin de mandat ?

2025 sera la dernière année pleine de ce mandat avant les élections municipales de mars 2026. Notre équipe va poursuivre ses engagements avec 3 chantiers majeurs : la poursuite de la végétalisation du groupe scolaire Coubertin, le démarrage du nouveau groupe scolaire Hugo-Zola et l'aménagement des voies, de la forêt urbaine et des lots à bâtir sur le site de l'ancienne barre dite la Banane. Sans oublier tous les dossiers annexes comme l'installation de la vidéo protection avec Chartres métropole.

Dans un contexte national complexe, la préparation budgétaire devient en plus en plus difficile. Chaque jour, les maires sont dépossédés un peu plus de leur marge de manœuvre financière avec un empilement des normes, des transferts de compétences qui alourdissent les missions municipales.

Poursuivre l'action, la transformation de notre ville sont les objectifs de cette fin de mandat. Être maire est un honneur, c'est aussi un travail d'équipe, je remercie ici tous les élus, les agents des services municipaux qui sont engagés à mes côtés quotidiennement.

Mairie de Mainvilliers

Hôtel de Ville - place du Marché
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex
02 37 18 56 80
Site : ville-mainvilliers.fr
Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)
- Direction des Services Techniques :
02 37 18 56 43

Direction de la Vie Locale

129 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 12h15 et 17h le vendredi)
- Secrétariat : 02 37 18 37 20
- Culture : 02 37 18 37 25

Bibliothèque municipale Jean de la Fontaine

131 avenue de la Résistance
Ouvert mardi 15h-18h, mercredi 10h-12h et 14h-18h, jeudi 10h-12h et 15h-18h, vendredi 15h-18h, samedi 10h-12h et 14h-17h
02 37 21 84 57

Direction enfance / famille

129 avenue de la Résistance
- Service éducation : 02 37 18 56 46
- Secrétariat : 02 37 18 37 21

Pôle enfance-famille

133 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 7h30-18h30
- Accueil : 02 37 18 54 47
- Relais Petite Enfance :
06 16 33 57 07 ou 02 37 18 56 42
- Protection Maternelle et Infantile :
02 37 21 85 21

Police municipale

127 avenue de la Résistance
Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (jusqu'à 17h le vendredi)
Accueil physique le lundi après-midi (13h45-17h), le mercredi matin (8h45-12h) et le vendredi après-midi (13h45-17h)
02 37 18 55 70

Informez-nous avec le numéro citoyen

0 800 48 48 73 Service & appel gratuits

Utilisez le « Numéro citoyen » de la Ville de Mainvilliers lorsque les faits à signaler ne justifient pas un appel urgent à la police nationale, ou bien en complément de l'appel urgent pour donner l'information à la police municipale. Appel gratuit depuis un poste fixe.

Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

3 rue du 14 Juillet
Ouvert du lundi au vendredi 7h30-17h (fermeture à 16h le mercredi et le vendredi)
02 37 18 56 84

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

125 avenue de la Résistance
Ouvert du lundi au vendredi 8h45-12h et 13h45-17h30 (ouverture à 10h le jeudi ; fermeture à 17h le vendredi)
- Secrétariat : 02 37 18 32 26
- Programme de réussite éducative : 02 37 18 30 58

Retrouvez le trombinoscope de tous les membres du conseil municipal sur ville-mainvilliers.fr

Centre socio-éducatif Jules Verne

137 avenue de la Résistance
02 37 23 21 14

Centre aquatique et forme des Vauroux

1 rue Salvador Allende
09 71 00 28 28

La Poste

135 avenue de la Résistance
02 37 84 13 70

Chartres métropole

Hôtel de Ville - Place des Halles
28000 Chartres 02 37 23 40 00
- Pour les déchets, joindre
Chartres métropole au numéro vert
0800 22 20 36.

Conseil départemental d'Eure-et-Loir

02 37 20 10 10

Préfecture

02 37 27 72 00

Point d'accès au Droit

5 rue du Docteur-Gibert à Chartres
02 36 67 30 40

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police-secours : 17
Sapeurs-pompiers : 18
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114
Violences faites aux femmes : 3919
Allo Enfance Maltraitée : 119
Centre anti-poison : 02 41 48 21 21

Synelva

- Dépannage électricité :
02 37 91 80 20
- Dépannage gaz :
02 37 91 80 23

CMeau (dépannage eau) :
02 34 43 90 22

Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Quelle année ! On le constate déjà, 2024 n'est pas une année ordinaire. Les Français ont vécu des événements extrêmes sur les plans politique, climatique, économique, humain et même sportif.

Un climat déréglé qui ne nous a laissé que quelques semaines de chaleur cet été, de fortes pluies de printemps, des gels et des orages qui ruinent les productions agricoles, tempêtes et orages violents qui provoquent inondations, avalanches, tornades, qui noient les rues, les maisons et qui parfois brisent des vies. **Mais 2024 est aussi l'été des jeux olympiques et paralympiques qui furent une réussite** et qui non seulement nous ont captivés mais aussi rendus fiers d'être Français. Félicitations aux athlètes, aux organisateurs et nombreux bénévoles !

Après ces semaines d'engouement national, le retour à la réalité est rude pour tous les Français qui vivent une grande et inquiétante instabilité politique, économique avec une dette et un déficit toujours plus important, tout cela dans un contexte international chaotique. Alors que les services de l'Etat sont en grande difficulté, les ministres démissionnaires préviennent leurs successeurs : faites mieux avec moins !

Cette insistance inquiète les Maires de France : une nouvelle baisse des dotations de fonctionnement et d'investissement semble s'annoncer. Comme les familles, la Ville de Mainvilliers connaît la hausse des prix des denrées, des matériaux et autres prestations nécessaires à son fonctionnement. **Vos élus de la majorité, solidaires avec Madame le Maire, tiennent à conserver la qualité des services à la population, en essayant même de l'augmenter et de les développer.** La municipalité y parvient en gérant la commune avec la plus grande rigueur et elle compte bien conserver son dynamisme et son ambition de servir les Mainvillois : faire mieux et plus avec moins !

C'est pourquoi il a été décidé de **créer une permanence des élus de la majorité** chaque 1^{er} jeudi du mois en mairie de 10h à 12h. N'hésitez pas à venir nous rencontrer afin que nous écoutions vos idées, vos questions, vos demandes auxquelles nous tenterons de répondre pour préserver voire améliorer notre cadre de vie pour avoir une ville où il fait bon vivre.

Vos élus de la majorité : Pour Mainvilliers, ensemble, continuons !

Ensemble Passons à l'Action

Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois

Les Années se suivent et ne se ressemblent pas ! Alors qu'en 2023, nous vous écrivions en dénonçant de violentes émeutes commises par quelques voyous ! **En 2024, nous nous réjouissons d'avoir vécu au cours de l'été une parenthèse enchantée grâce aux Jeux Olympiques qui se sont déroulés dans la paix et le respect.** Au moment où nous écrivons, les Jeux Olympiques Paris 2024 sont finis, les jeux Paralympiques pointent leur nez.

Mainvilliers était représenté dans ces rencontres internationales grâce à la présence de Rose Loga ! Nous félicitons chaleureusement cette grande athlète ! Le travail, l'engagement, la volonté permettent parfois de pouvoir réaliser ses rêves et atteindre dans sa spécialité un niveau exceptionnel de compétences.

Alors que la guerre est encore présente aux portes de l'Europe, nous tenons à souligner que ces Olympiades ont permis à beaucoup d'entre nous de vivre des moments inoubliables, que ce soient les athlètes, leurs accompagnateurs (entraîneurs, équipes médicales, supporters, familles) les nombreux bénévoles qui ont participé au bon déroulement et à l'accompagnement de ces Jeux Olym-

piques, et pour tous les exploits accomplis qui nous ont tant fait rêver. A travers les épreuves sportives, différentes nations ont su vivre ensemble, se retrouver pour concourir dans une franche camaraderie. Bravo à l'ensemble des participants, des médaillés ! Souvenons-nous que Couberlin disait : « L'important est de participer ! »

Sachons garder ces valeurs sportives comme des repères pour notre quotidien ! Nous souhaitons que ces Jeux Olympiques aient donné l'envie de rejoindre certaines disciplines. **La fin de l'été, rimant avec rentrées scolaires et associatives.**

Nous souhaitons à l'ensemble des Mainvillois, jeunes et moins jeunes, une **très bonne rentrée.** N'hésitez pas à aller à la rencontre des associations qui vous proposent de nombreuses activités artistiques, culturelles, sportives vous permettant, à la rencontre des autres, de **développer vos compétences, vos talents ... et peut-être de rejoindre le grand club olympique !!!**

Vos élus de la liste « Ensemble, Passons à l'Action » Michel CIBOIS, Sophie MILON AUGUSTE, Alexandre MASSA, Catherine JUBAULT, Pascale COUTURIER, Catherine JURE.

Clarika
VENDREDI 4 OCT.
À 20H30

Automne 2024 - Hiver 2025

Rendez-vous
culturels

à Mainvilliers